

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 juin 2021 à 19h30 par téléconférence et à huis clos aux citoyens

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

En raison des risques toujours présents face à la COVID-19, cette séance se fera à huis clos et sera enregistrée et publiée sur le site internet de la Municipalité

2021-06-205 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juin 2021

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juin 2021 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juin 2021

2. Procès-verbaux

2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai et de la séance extraordinaire du 26 mai 2021

3. Affaires financières

3.1 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs au 31 décembre 2020 / auditeur

3.2 Acceptation des comptes du 4 mai au 9 juin 2021

3.3 Paiement de factures et décomptes progressifs :

3.3.1 Installation Jeux-Tec inc. : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 - Phase 2 / aménagement du parc Jeanne

3.3.2 Le Groupe Provil : paiement du décompte progressif numéro 2 / acquisition de deux génératrices

- 3.4 Autorisation de signature pour la demande de subvention / Collecte de données des actifs essentiels, mise en place d'outils de prise de décision et définition d'une politique en gestion d'Actifs / Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- 3.5 Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2020
- 4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**
- 4.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
- 1212, chemin du fleuve –haie - 2 045 794
 - 13, rue de l'hôtel-de-ville- couleur de la porte - lot 2 047 300
 - 600, chemin du Fleuve – revêtement de toiture – lot 2 047 636
 - 1202, chemin du Fleuve – revêtement du stationnement – lot 2 045 793
- 4.2 Désignation spécifique des agents de Groupe sûreté inc. dans le cadre du contrat de services de patrouille communautaire et identification des règlements appliqués
- 4.3 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
- 4.3.1 Lot 2 046 214 (lots projetés 6 435 518 et 6 435 519 – montée Marsan)
- 4.3.2 Lot 2 380 191 (lots projetés 6 435 940 et 6 435 941 – chemin Saint-Féréol)
- 4.4 Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 4.4.1 Demande d'autorisation d'aliénation - lot 2 048 539
- 4.4.2 Demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture- partie de lot 2 047 922, 4 271 810 – virée Binette
- 5. Affaires municipales**
- 5.1 Assouplissement des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / mise à jour des actions municipales dans le cadre du plan de déconfinement
- 5.2 Municipalité de Pointe-des-Cascades : demande d'approvisionnement temporaire en eau potable
- 6. Affaires juridiques et greffe**
- 6.1 Promesse de cession d'une partie du lot 2 047 948 au Centre de services scolaire des Trois-Lacs
- 6.2 Édilex Inc. : offre de service pour un contrat de licence et abonnement au système de rédaction d'appel d'offres en ligne
- 7. Ressources matérielles et immobiliers**
- 7.1 Le Groupe CMI Experts-Conseils inc. : offre de services professionnels plans et devis – mécanique et électricité du bâtiment et surveillance partielle / conversion du système de chauffage à l'hôtel de ville
- 7.2 Finition de béton Vaudrin : contrat pour des travaux d'excavation, coffrage, béton pour la construction d'un jeu de shuffleboard
- 7.3 René Riendeau (1996) Inc. : contrat d'achat d'un chargeur sur pneus usagé avec châssis articulé (2018) et accessoires
- 8. Ressources humaines**
- 8.1 Embauches de pompiers à temps partiel

8.1.1 Mme Marina Daigle

8.1.2 M. Jonathan Fiola

8.2. Embauche de M. Félix Brisson à titre de matelot / guide-animateur pour la navette fluviale / saison 2021

9. Ressources techniques et travaux publics

9.1 Signalisation touristique - autorisation pour installation sur réseau municipal - Le Bourg des Cèdres

9.2 Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour des travaux correctifs de pavage sur le chemin Saint-Dominique

9.3 Contrat de service pour le fauchage de fossés municipaux

9.3.1 Jean-Charles Groulx – chemin Saint-Dominique

9.3.2 Tom le Paysagiste – chemin Saint-Antoine

9.4 Laboratoire GS Inc. : mandat pour la surveillance géotechnique des travaux dans le cadre du projet de pavage sur divers chemins municipaux

10. Divers et correspondance

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2021-06-206 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai et de la séance extraordinaire du 26 mai 2021

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai et de la séance extraordinaire du 26 mai 2021 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Marcel Guérin

Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai et de la séance extraordinaire du 26 mai 2021 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2021-06-207 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs au 31 décembre 2020 / auditeur

En conformité de l'article 176.1 du Code municipal, le Conseil municipal prend acte du rapport financier et du rapport de vérification externe, soit la firme Poirier & Associés, comptables professionnels agréés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 dûment déposés par le secrétaire-trésorier.

2021-06-208 Acceptation des comptes du 4 mai au 9 juin 2021

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 4 mai au 9 juin 2021 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	234 918.22\$
▪ Chèques annulés	17 966.03\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	164 029.62\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	0\$
▪ Salaires versés – paies numéros 17-2021 à 21-2021	237 384.52\$
▪ Contribution de l'employeur	34 363.05\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-06-209 Installation Jeux-Tec inc.
Dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 pour l'aménagement du Parc Jeanne
Projet 2020-800-01:**

ATTENDU la résolution 2020-08-283 octroyant le mandat à Installation Jeux-Tec inc. pour les travaux d'aménagement du parc Jeanne ;

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 7 mai 2021 ;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux ainsi que le décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 7 mai 2021 ;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 59 379.30\$ (taxes en sus) à Installation Jeux-Tec inc. dans le cadre des travaux d'aménagement du parc Jeanne;

ATTENDU QU'une retenue de 10% est appliquée sur le décompte progressif au montant de 6 597.70\$ (taxes en sus);

ATTENDU QU'une partie, 50% de cette retenue, est remise 45 jours suivant l'émission du présent certificat d'acceptation provisoire des travaux;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 454-2020.

Adopté à l'unanimité

2021-06-210 Le Groupe Provil : paiement du décompte progressif numéro 2 / acquisition de deux génératrices
Projet numéro 2020-400-03

ATTENDU la résolution numéro 2020-12-447 octroyant à Le Groupe Provil, le contrat de fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 avril 2021;

ATTENDU le certificat d'acceptation provisoire déposé par la responsable des bâtiments en date du 28 mai 2021;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 pour un montant de 4 050\$ (taxes en sus) à Le Groupe Provil pour le contrat de fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 450\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par la réserve financière relative au plan de mesures d'urgence pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-211 Autorisation de signature pour la demande de subvention / Collecte de données des actifs essentiels, mise en place d'outils de prise de décision et définition d'une politique en gestion d'Actifs / Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Projet numéro 2021-400-13

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités accorde une aide financière à la réalisation d'un plan de gestion des actifs municipaux ;

ATTENDU la résolution 2021-05-197 qui autorise l'offre de service de Maxxum gestion d'actifs pour la préparation des documents afin d'accéder à l'aide financière de la FCM;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil demande au personnel de la Municipalité des Cèdres de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de Collecte de données des actifs essentiels, mise en place d'outils de prise de décision et définition d'une politique en gestion des actifs ;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Collecter des données et inspecter les actifs municipaux;
- Mettre en place des outils de planification et de prise de décision;
- Amorcer la gestion des actifs dans les processus internes.

QUE la Municipalité des Cèdres consacre le montant de 62 500\$ taxes nettes au financement des coûts associés à ce projet dont 50 000\$ seront remboursés par la subvention de la FCM ;

DE DÉSIGNER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à titre de représentant officiel de la Municipalité des Cèdres;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer tous les documents reliés à la demande de subvention de l'initiative canadienne pour des collectivités en santé.

Adopté à l'unanimité

2021-06-212 Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2020

En conformité de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

2021-06-213 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé l'acceptation du PIIA lors de sa rencontre du 18 mai 2021;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
1212, chemin du fleuve - 2 045 794	haie	Acceptée
600, chemin du Fleuve - lot 2 047 636	revêtement de toiture	Acceptée
1202, chemin du Fleuve - lot 2 045 793	revêtement du stationnement	Acceptée
13, rue de l'hôtel de ville - lot 2 045 810	couleur porte jaune « custard tart » de Sico	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2021-06-214 Désignation spécifique des agents de Groupe sûreté inc. dans le cadre du contrat de services de patrouille communautaire et identification des règlements appliqués

ATTENDU la résolution numéro 2021-04-032 octroyant le contrat de service de patrouille, de surveillance et d'application de certains règlements municipaux à Groupe Sûreté Inc.;

ATTENDU QUE les employés de Groupe Sûreté inc. peuvent délivrer des constats d'infraction en raison de contravention à des règlements municipaux;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE NOMMER les employés de Groupe Sûreté inc., notamment ceux ci-dessous inscrits, à titre de patrouilleurs habiles à délivrer, au nom de la Municipalité des Cèdres, des constats pour toute infraction dans le cadre de l'application des règlements mentionnés au tableau A;

NOM, PRÉNOM	MATRICULE
Lebeault, Jonathan	100
Prud'homme, Joël	101
Pleau, Laurence	102
Daviault, Benjamin	133
Turpin, Michel	146
Montreuil, Laurence	147

Héroux, Jean-Louis	148
Soules, Alison	151
Deslauriers, Claude	152
Denis, Jason	155
Hénault, David	162
Midlash, Lucas	163
Turgeon, Camille	167
Riti, Patrick	2463
Thompson, Colsen	2538
Mélançon, Anthony	2936
Gougeon-Roberts, Zachary	3083
Boudina, Ali	3085
Mota, Jonathan	3282
Jodry, Michael	3328
Arezki, Karim	3502
Skalkogiannis, John	3503
Labelle, Francis	3552
Barrow, William	3573
Ordonez-Theberge, Diego	3579
Leduc, Jean-Michel	3750
Cruz Canon, Camilo Andres	3763
Daoust, Pascal	3893
Petit, Jonathan	3941
Testaguzza, Vincenzo	3959
De Almeida, Alec	4013
Mongeau, Dominique	4059
Bélanger-de-Repentigny, Tommy	4142
Gagnon, William	4220
Isabelle-Lambert, Dylan	4264
Jean, Marc-Antoine	4561

QUE tout nouvel employé de Groupe Sûreté inc., embauché en remplacement de l'une des personnes ci-dessus ou afin d'agrandir l'équipe des patrouilleurs, est également autorisé à délivrer, au nom de la Municipalité, un constat pour toute infraction aux dispositions des règlements mentionnés au tableau A;

TABLEAU A	
Numéro	Objet du règlement
282-2006	Eau aqueduc municipal
318-2009	Colporteur et commerçant itinérant
349-2012	Nuisances et sécurité
356-2013	Ventes de garage et ventes temporaires
357-2013	Colportage et à la sollicitation
423-2018	Sécurité, la paix et l'ordre
438-2019	Nuisances
439-2019	Systèmes d'alarme
468-2021	Stationnement (RHM 330)
469-2021	Possession et détention d'animaux domestiques

QUE l'autorisation est également donnée pour tout règlement remplaçant l'un des règlements ci-dessus mentionnés;

QUE le Conseil autorise le devancement du mandat octroyé à Groupe Sûreté inc. au 7 juin 2021.

Adopté à l'unanimité

**2021-06-215 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
Lot 2 046 214 (lots projetés 6 435 518 et 6 435 519 – montée Marsan)**

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 046 214 appuyée par le plan S 7331-2 daté du 30 mars 2021, préparé par l'arpenteur géomètre, M. David Simoneau;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 046 214 afin de former deux lots distincts (lots projetés 6 435 518 et 6 435 519) ;

ATTENDU QUE les membres du Comité administratif d'urbanisme recommandent au Conseil que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour une valeur de 9 990\$;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 9 990\$ pour fins de compensation à la cession pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur au rôle d'évaluation du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

**2021-06-216 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
Lot 2 380 191 (lots projetés 6 435 940 et 6 435 941 – chemin Saint-Féréol)**

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 380 191 appuyée par le plan S 2354-2 daté du 1^{er} avril 2021, préparé par l'arpenteur géomètre, M. David Simoneau;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 380 191 afin de former deux lots distincts (lots projetés 6 435 940 et 6 435 941) ;

ATTENDU QUE les membres du Comité administratif d'urbanisme recommandent au Conseil que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour une valeur de 9 530\$;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 9 530\$ pour fins de compensation à la cession pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur au rôle d'évaluation du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

**2021-06-217 Commission de protection du territoire agricole du Québec
Demande d'autorisation d'aliénation - lot 2 048 539 – chemin du Fleuve**

ATTENDU la demande de M. Raynald Bissonnette concernant une demande d'autorisation d'aliénation conformément à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ;

ATTENDU QUE la demande ne modifie pas le potentiel agricole;

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 12.49 hectares;

ATTENDU QUE la superficie visée est cultivable, boisée et l'homogénéité du milieu agricole n'est pas compromis;

ATTENDU QUE l'acquéreur déclare vouloir maintenir des activités agricoles sur le lot visé;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevenait pas aux différentes lois et règlements des autres instances gouvernementales au moment de son dépôt ;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient pas aux règlements municipaux selon les documents fournis ;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible en zone non agricole ailleurs sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente demande répond aux critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec ;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme a recommandé l'appui de la demande d'autorisation lors de sa réunion du 18 mai 2021;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'APPUYER la demande d'autorisation de M. Raynald Bissonnette relative à l'aliénation du lot 2 048 539 adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'une superficie de 12.49 hectares.

Adopté à l'unanimité

**2021-06-218 Commission de protection du territoire agricole du Québec
Demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture,
de lotissement et d'alinéation - partie de lots 2 047 922 et 4 271 810 –
virée Binette**

ATTENDU la demande de la Municipalité des Cèdres pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, le lotissement et l'alinéation conformément à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ;

ATTENDU QUE la demande ne modifie pas le potentiel agricole;

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 0,0501 hectare;

ATTENDU QUE le terrain en cause est utilisé à titre de voie de circulation formant le cercle de virée de la rue Binette permettant les manœuvres des véhicules de cueillette des matières résiduelles et recyclables ainsi que le déneigement public, et ce depuis plus de 20 ans ;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevenait pas aux différentes lois et règlements des autres instances gouvernementales au moment de son dépôt ;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient pas aux règlements municipaux selon les documents fournis ;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible en zone non agricole ailleurs sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente demande répond aux critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec ;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme a recommandé l'appui de la demande d'autorisation lors de sa réunion du 18 mai 2021;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE DÉPOSER une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, le lotissement et l'alinéation d'une partie des lots 2 047 922 et 4 271 810 visant la régularisation de l'emprise municipale de la rue Binette (virée).

Adopté à l'unanimité

2021-06-219 Assouplissement des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / mise à jour des actions municipales dans le cadre du plan de déconfinement

ATTENDU le plan de déconfinement présenté lors de la conférence de presse du Premier ministre du Québec le 16 mai dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster les actions municipales sur le territoire en respect du plan de déconfinement en vigueur;

Il est proposé par Marcel Guérin
 Appuyé par Serge Clément
 Et résolu

QUE le Conseil approuve les actions municipales suivantes :

ACTIVITÉ	DATE	ACTION
Hôtel de ville	14 juin 2021	Niveau 3 (ouvert sans rendez-vous avec mesures sanitaires et un maximum de 3 personnes à l'intérieur)
Bibliothèque	14 juin 2021	Maintien au niveau 3 / prêt sans contact / horaire réduit / retour de l'accès au rayonnage
	28 juin 2021	Maintien au niveau 3 / accès au rayonnage / retour à l'horaire régulier
Pavillon des Bénévoles (salles)	9 juin 2021	Maintien de la fermeture sauf pour les formations professionnelles fédérées gouvernementales avec le respect des mesures sanitaires
Salon des Optimiste	14 juin 2021	Accès aux organismes locaux avec un maximum de personnes établi
Maison des jeunes	28 juin 2021	Ouvert avec mesures sanitaires et un maximum de personnes établi
Local des Fermières	14 juin 2021	Accès aux fermières (12) avec mesures sanitaires
Séance municipale du Conseil	Octobre 2020	Huis clos jusqu'à nouvel ordre
Parcs municipaux	Mai 2021	Ouverture avec le respect des mesures sanitaires
Navette fluviale	Mai 2021	Ouverture avec le respect des mesures sanitaires
Plateaux sportifs	Juin 2021	Ouverts selon les directives gouvernementales en vigueur
Vente de garage privée	2 juillet 2021	Permis selon les directives gouvernementales. Mesures sanitaires relatives aux rassemblements sur les terrains privés extérieurs
Camps de jour l'Air en Fête	28 juin 2021	Ouverture selon les directives gouvernementales en vigueur

Adopté à l'unanimité

2021-06-220 Municipalité de Pointe-des-Cascades : demande d'approvisionnement temporaire en eau potable

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades procédera au décolmatage et à l'aseptisation des deux puits alimentant en eau potable l'ensemble des résidences, installations et commerces présents sur son territoire;

ATTENDU QUE cette opération majeure obligera l'arrêt temporaire de la production d'eau potable;

ATTENDU la demande de la Municipalité de Pointe-des-Cascades pour une alimentation temporaire en eau potable pour ses citoyens;

ATTENDU QUE cette alimentation s'effectue à même le réseau d'aqueduc de la Municipalité des Cèdres;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER, sans frais, la Municipalité de Pointe-des-Cascades à procéder au ravitaillement en eau potable estimé à 850 m³/ jour au moyen de citernes exploitée par une entreprise certifiée et dûment autorisée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

QUE la présente résolution soit annulée en cas de risque de pénurie d'eau potable ou en situation d'interdiction d'arrosage sur le territoire de la Municipalité des Cèdres.

Adopté à l'unanimité

2021-06-221 Promesse de cession d'une partie du lot 2 047 948 au Centre de services scolaire des Trois-Lacs

ATTENDU la promesse d'achat dûment signée entre la Municipalité des Cèdres et 2319-0887 Québec Inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 2 047 948 d'une superficie de 38 500 mètres carrés;

ATTENDU la résolution CA 21-05-56E du Centre de services scolaire des Trois-Lacs demandant au ministre de l'Éducation du Québec l'autorisation d'acquérir, à titre gratuit, de la Municipalité des Cèdres, une partie du lot 2 047 948 du Cadastre du Québec dont la superficie est d'environ 20 000 mètres carrés pour la construction d'une école primaire;

ATTENDU QUE la Municipalité est disposée à céder, à titre gratuit, au Centre de services scolaire des Trois-Lacs, la partie du lot 2 047 948 sur une superficie d'environ 20 000 mètres carrés aux fins d'y implanter une école primaire;

ATTENDU QUE la présence cession est conditionnelle à ce que la Municipalité utilise les infrastructures de la future école primaire gratuitement, et ce selon les termes d'une entente à convenir entre les parties;

ATTENDU QUE la présente cession est conditionnelle à ce que les conditions de la promesse d'achat dûment signée entre la Municipalité des Cèdres et 2319-0887 Québec Inc. soient rencontrées;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER la promesse de cession entre le Centre de services scolaire des Trois-Lacs et la Municipalité des Cèdres, par laquelle la Municipalité s'engage à céder au Centre de services scolaire des Trois-Lacs, à titre gratuit, une partie du lot 2 047 948 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, tel qu'identifié au croquis joint à la présente résolution, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de cession jointe à la présente aux fins d'y implanter une école primaire;

QUE le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'acte à intervenir ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE le Centre de services scolaire des Trois-Lacs soit autorisé à entreprendre, dès les autorisations requises obtenues ainsi que le transfert de l'immeuble enregistré, les travaux de construction de l'école sur une partie du lot 2 047 948.

Adopté à l'unanimité

2021-06-222 Édilex Inc. : offre de service pour un contrat de licence et abonnement au système de rédaction d'appel d'offres en ligne

ATTENDU l'offre de service reçu de Édilex Inc. pour la rédaction d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la plateforme Edilexexpert contient une banque de données d'environ 6 500 clauses intégrées à de l'intelligence artificielle permettant à plus de 225 organismes publics de tous les secteurs de produire près de 4500 appels d'offres par année ;

ATTENDU QUE l'outil de rédaction d'appels d'offres et de contrats minimise le taux d'erreurs, les omissions potentielles et les clauses juridiquement obsolètes; simplifiant et sécurisant le processus contractuel pour ses utilisateurs ;

ATTENDU QUE le système génère des modèles taillés sur mesure en fonction des choix effectués, selon le niveau de la structure de document (simplifiée ou détaillée), du cadre contractuel, de la modalité, du mode d'adjudication et sollicitation (gré à gré, invitation ou appel d'offres publics);

ATTENDU QUE la documentation d'Edilexexpert est mise à jour en temps réel et au fur et à mesure que la réglementation évolue ;

ATTENDU QUE l'offre inclut près de vingt professionnels chevronnés aptes à aider, et tout abonné à Edilexexpert bénéficie d'un accès à un avocat au besoin pour des consultations de base et ce, sans frais additionnel ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Édilex Inc. pour un contrat de licence et abonnement au système de rédaction d'appel d'offres en ligne pour une période de 6 mois au coût de 1 500\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre numéro 1548.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-223 Le Groupe CMI Experts-Conseils inc. : offre de services professionnels plans et devis – mécanique et électricité du bâtiment et la surveillance partielle / conversion du système de chauffage à l'hôtel de ville
Projet numéro 2016-600-18

ATTENDU l'étude du système électrique de l'hôtel de ville ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la conversion du chauffage au mazout au chauffage électrique ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Le Groupe CMI Experts-Conseils inc. pour la préparation des plans et devis mécanique et électricité du bâtiment et la surveillance partielle dans le cadre du projet de la conversion du système de chauffage à l'hôtel de ville au coût total de 11 000\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro OS21429-01.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-224 Finition de béton Vaudrin : contrat pour des travaux d'excavation, coffrage, béton pour la construction d'un jeu de shuffleboard
Projet 2021-800-01

ATTENDU la subvention accordée par le Fond des communautés pour la construction d'un jeu de shuffleboard ;

ATTENDU QUE le Comité des parcs municipaux et réseau cyclable recommande une base en béton afin d'assurer la durabilité du jeu ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'installation d'une base de béton pour le jeu de shuffleboard à Finition de béton Vaudrin au montant de 9 800\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-225 René Riendeau (1986) Inc. : contrat d'achat d'un chargeur sur pneus usagé avec châssis articulé (2018) et accessoires

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en date du 25 mars 2021 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 20 avril 2021 dont les résultats sont les suivants :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (TAXES EN SUS)
RENÉ RIENDEAU (1986) INC.	239 150\$
WAJAX, SYSTÈMES DE DISTRIBUTION INTEGRES	268 631\$

ATTENDU l'analyse des soumissions et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics d'acquérir uniquement le chargeur sur pneu avec châssis articulé et la gratte MaxxPro;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit René Riendeau (1986) Inc. pour l'acquisition d'un chargeur sur pneu usagé avec châssis articulé (2018) et la gratte MaxxPro au coût total de 220 150\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement pour une période de 10 ans pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-226 *Embauche de Mme Marina Daigle Pompiers premiers répondants à temps partiel*

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié ;

ATTENDU les candidatures déposées ;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 22 février 2021 ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, civile et des premiers répondants, du directeur général et secrétaire-trésorier et du Comité du Service de sécurité incendie lors de la réunion du 4 mars 2021 ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER Mme Marina Daigle à titre de pompière premier répondant à temps partiel, et ce conformément aux conditions de la convention collective des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres 2017-2022 ;

QUE l'embauche est conditionnelle à un examen médical satisfaisant selon les critères prescrits par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-227 *Embauche de M. Jonathan Fiola Pompiers premiers répondants à temps partiel*

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié ;

ATTENDU les candidatures déposées ;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 22 février 2021 ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, civile et des premiers répondants, du directeur général et secrétaire-trésorier et du Comité du Service de sécurité incendie lors de la réunion du 4 mars 2021 ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Jonathan Fiola à titre de pompier premier répondant à temps partiel, et ce conformément aux conditions de la convention collective des pompiers et pompières – section locale Les Cèdres 2017-2022 ;

QUE l'embauche est conditionnelle à un examen médical satisfaisant selon les critères prescrits par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-228 Signalisation touristique - autorisation pour installation sur réseau municipal - Le Bourg des Cèdres

ATTENDU QUE le Consortium Alliance de l'industrie touristique du Québec - SignoService Inc. est mandataire pour le ministère des Transports de la gestion des programmes de signalisation touristique (les panneaux bleus);

ATTENDU QUE SignoService Inc. demande une autorisation pour l'installation de panneaux de signalisation touristique sur le territoire de la Municipalité pour Le Bourg des Cèdres;

ATTENDU QUE SignoService Inc. prend en charge la fabrication, l'installation et l'entretien des panneaux;

ATTENDU l'absence de frais pour la Municipalité;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil municipal autorise SignoService Inc. à procéder à l'installation de panneaux de signalisation touristique tel que démontré sur le plan PL4685 aux endroits suivants :

- Panneau 101 / chemin du Fleuve/ Site
- Panneau 102 / chemin Saint-Antoine / chemin du Fleuve.

Adopté à l'unanimité

2021-06-229 Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour des travaux correctifs de pavage sur le chemin Saint-Dominique

ATTENDU la détérioration du chemin Saint-Dominique;

ATTENDU QU'il est trop onéreux de procéder à la réfection complète du chemin à court terme ;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCORDER une enveloppe budgétaire de 100 000\$ pour des travaux correctifs de pavage sur le chemin Saint-Dominique.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-06-230 Contrat de service pour le fauchage de fossés municipaux
*Jean-Charles Groulx – chemin Saint-Dominique***

ATTENDU QUE le Service des travaux publics doit faire appel à un service externe afin de rencontrer ses obligations en regard aux travaux de fauchage des fossés de chemin ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics;

ATTENDU QUE le syndicat de la voirie est favorable et demande la signature d'une lettre d'entente ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de fauchage du fossé sur le chemin Saint-Dominique sur une longueur de 9 kilomètres à M. Jean-Charles Groulx au montant forfaitaire de 15 000\$ (taxes en sus);

QUE le contractant a l'obligation d'effectuer 3 coupes de fossés durant la période estivale;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, un contrat de service avec Jean-Charles Groulx pour le fauchage des chemins municipaux.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-06-231 Contrat de service pour le fauchage de fossés municipaux
*Tom le Paysagiste – chemin Saint-Antoine***

ATTENDU QUE le Service des travaux publics doit faire appel à un service externe afin de rencontrer ses obligations en regard aux travaux de fauchage des fossés de chemin ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU la recommandation du Comité des Services techniques et travaux publics;

ATTENDU QUE le syndicat de la voirie est favorable et demande la signature d'une lettre d'entente ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de fauchage des fossés sur le chemin Saint-Antoine sur une longueur de chemin de 3 kilomètres à Tom le Paysagiste au montant forfaitaire de 2 025\$ (taxes en sus) ;

QUE le contractant a l'obligation d'effectuer 3 coupes de fossés durant la période estivale;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, un contrat de service avec Tom le Paysagiste pour le fauchage des chemins municipaux.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-06-232 Laboratoire GS Inc. : mandat pour la surveillance géotechnique des travaux dans le cadre du projet de pavage sur divers chemins municipaux

Projet numéro 2021-600-03

ATTENDU la résolution numéro 2021-05-198 octroyant le contrat de pavage sur divers chemins municipaux;

ATTENDU la nécessité d'accorder un mandat pour la surveillance géotechnique des travaux;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Laboratoire GS Inc. pour la surveillance géotechnique des travaux dans le cadre du projet de pavage sur divers chemins municipaux au montant de 15 700\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions aux citoyens : aucune question reçue

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2021-06-233 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h27.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier